

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VII, No 7.

Montréal, Juillet 1901.

50 cts par an.

LE NIAGARA

L'onde majestueuse avec lenteur s'écoule ;
Puis sortant tout à coup de ce calme trompeur,
Furieux, et frappant les échos de stupeur,
Dans l'abîme sans fond le fleuve immense croule.

C'est la chute ! son bruit de tonnerre fait peur
Même aux oiseaux errants, qui s'éloignent en foule
Du gouffre formidable où l'arc-en-ciel déroule
Son écharpe de feu sur un lit de vapeur.

Tout tremble ; en un instant cette énorme avalanche
D'eau verte se transforme en monts d'écume blanche,
Farouches, éperdus, bondissant, mugissant...

Et pourtant, ô mon Dieu, ce flot que tu dérhaines,
Qui brise les rochers, pulvérise les chênes,
Respecte le fétu qu'il emporte en passant !

LOUIS FRÉCHETTE.

UNE RUINE

Quand la nuit déployait ses splendeurs éternelles,
J'ai souvent admiré sur le Forum romain
Trois colonnes, debout, comme trois sœurs jumelles
Qui, regardant les cieux se tiendraient par la main.

Distinctes, mais joignant leurs têtes solennelles,
Comme une trinité sur le bord du chemin,
Au touriste rêveur, arrêté devant elles,
Elles semblent conter leur étrange destin.

Comment n'en pas saisir le sens allégorique ?
Elles tenaient jadis au temple magnifique
Consacré par César à Jupiter Stator ;

Mais Jupiter n'est plus : Dieu seul en trois personnes
Règne sur l'univers, et les grandes colonnes
Pour symboliser Dieu semblent survivre encor !

A. B. ROUTHIER.

Dernier Echo

Quelques jours seulement nous séparent de la fin du concours. C'est le temps plus que jamais d'en dire quelques mots et d'y songer sérieusement.

De même que les coureurs, dans la dernière partie de la course, tentent un suprême élan pour obtenir la meilleure place possible, de même les bons recruteurs et les sociétaires doivent maintenant rassembler toute leur énergie pour faire un ultime effort afin de vaincre.

L'émulation des autres ne doit pas nous décourager, au contraire, elle doit nous aiguillonner. Les prix sont nombreux dans le concours actuel, et tous ceux qui se sont donné quelques peines peuvent espérer une rémunération, mais la récompense est naturellement proportionnée à l'effort. Ce concours a commencé d'une façon admirable, il a même étonné ses instigateurs. Nous croyons qu'il se terminera de la même manière. Aucun cercle ne devrait rester en arrière. Tous devraient avoir un certain nombre de nouveaux membres à ajouter à leur effectif.

S'il en est temps encore et si vous n'avez rien fait, partez sans retard. Ayez le courage de trouver un candidat. Qu'on ne dise pas de vous que vous n'êtes qu'un indolent, un apathique.

N'oubliez pas que le présent concours est le premier du vingtième siècle, que c'est un concours, en quelque sorte historique et que vous devez à votre association de le rendre aussi fructueux que possible. Sachons démontrer au monde mutualiste ce que peuvent faire 7000 hommes de cœur et d'énergie, quels résultats peuvent obtenir 7000 sociétaires qu'unit une même pensée de prévoyance, de patriotisme et de fraternité.

Rappelez-vous que celui qui entre dans notre association travaille pour sa patrie, pour son foyer, pour lui-même. Pour sa patrie, en diminuant le nombre des miséreux et en créant des capitaux utiles; pour son foyer en protégeant les êtres qu'il aime, pour lui-même en s'assurant du pain pendant la maladie, l'invalidité ou la vieillesse.

Encore une fois, songez-y bien, donnez un coup d'épaule, amenez un parent, un ami, une connaissance.

C'est un devoir, le premier devoir fraternel. En le remplissant vous ferez une bonne action et vous vous relèverez à vos propres yeux, car rien n'égale la satisfaction qui suit l'accomplissement du devoir.

La Gallomanie en Angleterre

On s'est bien souvent élevé, dans la presse canadienne-française, contre la manie qui nous pousse à emprunter de trop nombreuses expressions à la langue anglaise. Un journal français démontre que ce travers est partagé par les citoyens de la Grande-Bretagne et que si l'anglomanie sévit de ce côté de l'Atlantique, la gallomanie n'exerce pas de moindres ravages de l'autre.

Nous avons la manie de dire "select" quand nous parlons de réunions de sociétés choisies. Bien longtemps avant que nous prissions ce mot, les Anglais disaient "recherché" et "distingué" pour le même cas. Et les mots "sauteries, choix, soirée, matinée" et cent autres encore.

Et le mot "chic" donc!.. Mais il n'est pas un "swell" qui ne se croirait déchu de son titre d'élégant s'il n'employait pas cette expression "recherchée" toutes les deux minutes et à propos de tout.

Tenez, voilà deux de ces "swells", vêtus correctement de cette façon un peu étriquée mais bien "masculine" qui distingue les tailleurs anglais. Nos jeunes gens s'abordent, laissent tomber avec un ensemble parfait le carreau fiché dans le coin de leur œil gauche :

— "Hallo!" dit l'un, "mon ami" "how do you do?... were you" "hier soir" "to see the first night of" "Li maitri di Fôges?" "It was a" "première" "quite" "recherché" "Capitals comedy!" "And these" "artistes français" "such an" "entraîn" "such a" "chic!" "Delicious" "soirée." "All the" "élite" "was at the gaiety."

Car si nous disons "high life," il y a belle lurette que les Anglais nous ont pris "élite."

Voulez-vous, à Londres, être considéré comme un gentleman "distingué, recherché?" Gardez-vous de prendre vos repas dans un restaurant anglais, où un "waiter" vous donnera des "boiled potatoes" et une excellente "slice of roastbeef." Fi donc!... Il faut aller chez Blanchard, chez Verry, au café Royal, au Crétier des Spiers et Pond, en cent autres endroits, manger "à la française" et se faire servir par le "gaçon" du "potash" des "ho-d'œuvres," des "entri," des "écrivisses holidaises" en buvant du "claret" et du "champagne," et puis achever le repas par une tasse de "café nore" et un "piti vere" de chartreuse!

Mettons que c'est du libre-échange et n'en parlons plus.

Les Réclames et la Lutte contre l'Alcoolisme

La répétition est la meilleure ou tout au moins la plus persuasive des figures de rhétorique. Les marchands et les propriétaires le savent bien puisqu'ils en usent et en abusent. Ceci a fait songer aux personnes qui luttent contre l'alcoolisme qu'elles obtiendraient peut-être quelques bons résultats en recourant à l'annonce. Aussi le Dr Follet de l'Université de Lille fait distribuer de toutes manières le petit billet suivant :

VÉRITÉS A RÉPANDRE

En absorbant tous les jours de l'alcool (sous une forme quelconque) on devient alcoolique sans s'être jamais grisé.

Beaucoup de gens sont alcooliques *sans le savoir et en se croyant sobres*.

Les boissons alcooliques sont encore plus dangereuses quand on les prend à jeun ou entre les repas.

L'alcool excite, mais il ne fortifie pas. Il ne remplace pas la nourriture, mais il en fait perdre le goût. Bien loin d'être un *apéritif* il casse l'appétit.

L'alcool est un poison, dont l'usage habituel détruit, plus ou moins vite, mais inévitablement, les organes les plus nécessaires à la vie : l'estomac, le foie, les reins, le cœur et les vaisseaux, le cerveau.

L'alcoolisme engendre beaucoup de maladies, la *phthisie* en particulier ; il les aggrave toutes.

Les *moindres blessures* sont dangereuses chez l'alcoolique ; elles se compliquent souvent de *délire mortel*. L'alcoolisme rend la chloroformisation plus difficile et plus dangereuse.

L'alcoolisme devient un GRAND PÉRIL SOCIAL : depuis vingt ans, l'alcool a DOUBLÉ le nombre des *crimes et délits*, des *folies*, des *suicides*. La natalité diminue.

Les enfants d'alcooliques sont souvent *malgres* ou *difformes*, parfois *idiots*.

D'autre part, parlant de l'influence de l'alcool sur le travail cérébral, le docteur Ox écrit, dans le *Matin* de Paris, que l'ingestion d'alcool semble bénéficiaire à quelques-uns parce qu'elle paraît activer l'acte cérébral au début, mais des expériences viennent de démontrer que cette activité est de très courte durée et que la réaction cause une diminution considérable. Il conclut en conséquence, que "les boissons alcooliques ne stimulent pas les facultés intellectuelles, mais qu'elles

les paralysent. Et la prétendue excitation initiale n'est qu'une illusion produite par le poison lui-même".

Abstenons-nous donc résolument d'alcool, même à petite dose.

Donnez l'Exemple

Nous avons eu depuis bientôt cinq ou six mois, des leçons superbes de langue française. Les prédications vibrantes et pittoresques de Mgr Rozier, la conférence d'un mouvement si gracieux de M. Gaston Deschamps et les cours diserts de M. de Labriolle ont flatté, certes, notre goût pour le doux parler de France. A les entendre, à savourer leurs phrases, nos compatriotes ont sans doute fait un retour sur eux-mêmes. Ils ont désespéré peut-être d'atteindre jamais à une si pure beauté de langage.

Sans vouloir nous hausser à des prétentions ridicules, nous pensons que beaucoup de Canadiens français arriveraient à bien parler, à parler même très bien leur langue si, seulement, ils voulaient s'en donner la peine. A cet égard, avouons-le, nous sommes d'une paresse et d'une négligence inexcusables.

Combien parmi nous bourrent leur conversation d'anglicismes, de barbarismes, combien croient être originaux en assaisonnant notre langue de mots baroques, empruntés à l'argot de la rue. Certains affichent aussi le plus absolu sans-gêne, l'indifférence la plus crâne pour le dictionnaire. On écrit comme on parle : nonchalamment.

Avez-vous remarqué pourtant, qu'entre eux, nos compatriotes se plaisent souvent à torturer le français, alors qu'ils s'appliquent à parler correctement, avec recherche même, quand ils se trouvent en présence des dames ?

D'ailleurs nous savons qu'au foyer notre langue est peu respectée, qu'on laisse volontiers les enfants commettre contre elle les pires attentats.

Pourquoi donc, ô vous tous qui êtes faits du sang et de la chair de France, pourquoi ne gardez-vous pas avec piété le culte de notre belle langue si harmonieuse et qui constitue le meilleur de notre patrimoine national ?

Veillez donc, oui, veillez jalousement sur elle. Etudiez-la davantage. Cultivez-la avec vos enfants. Ne la laissez jamais outrager. Pour cela donnez vous-même le bon exemple, et vos compatriotes suivront.

JEAN BAPTISTE.

Le Médecin-Examineur

3ème QUALITÉ

Il faut de plus que le médecin-examineur soit consciencieux. Il peut être savant, avoir du discernement, mais s'il n'est pas consciencieux, il est un danger continuel pour les sociétés ou compagnies d'assurance qui l'emploient.

Il faut que, dans l'examen qu'il fait subir, il apporte une attention aussi soignée et intelligente que lorsqu'il traite son patient dans la pratique privée. Si l'assuré ne comprend pas la nature des questions qui lui sont posées, il doit encore les lui expliquer afin qu'à son tour l'assuré puisse répondre franchement et avec connaissance de cause. Il doit recevoir tous les renseignements que l'assuré lui fournira sans en diminuer l'importance, car souvent un simple détail peut faire découvrir l'existence de maladies que le temps rendra funestes. Il doit agir vis-à-vis de nos sociétés de secours mutuels comme le notaire qui sert d'intermédiaire entre les parties d'un contrat civil.

Je n'ose pas parler ici du médecin malhonnête qui, de propos délibéré, assurerait la vie d'un sujet dans un but de spéculation, ou conspirerait avec d'autres individus plus scrupuleux afin de frauder les sociétés de bienfaisance. Bien que rares, ces cas ont existé. Il y a quelques années, à Chicago, on a découvert un infâme conspirateur dont plusieurs compagnies et même une société de bienfaisance très en vue ont été victimes. De ces médecins, la justice s'en empare et les traite comme des criminels.

Le plus souvent, c'est par indifférence que l'on pêche. Il n'en est pas moins vrai que le tort que l'on fait et les désastres qui s'en suivent ont autant d'importance que s'ils étaient perpétrés par le crime. Défiez-vous du médecin indifférent. Il est d'autant plus dangereux qu'il existe en assez grand nombre. Il est assez facile à distinguer. Voici à quels caractères vous le jugerez. Son examen médical sera écrit sans précaution et d'une écriture impossible. Il est certain qu'il ne pose pas la même question deux fois, et qu'il inscrira la première réponse donnée. Si vous lui déclarez quelques maladies, celles-ci sont d'aucune importance pour lui et, par le fait même, il vous porte à faire involontairement une fausse déclaration. L'auscultation et la percussion sont négligées ; la nature du pouls, la taille, le pesantour, le développement de la poitrine

par la respiration sont pour lui secondaires. L'analyse de l'urine est imparfaite, si elle n'est pas complètement omise. En un mot, tout est fait avec une nonchalance qui frise la malice et qui, souvent, est une source d'embarras pour l'assuré de son vivant, ou les héritiers, à la mort, et pour toute la mutualité.

Il ne faut pas oublier le *scripta manent*. La loi ne se prononce que sur les écrits. Il est arrivé dernièrement à ma connaissance qu'un membre a demandé de faire une nouvelle déclaration à son examen, prétendant avoir avoué la chose au médecin-examineur, lorsque celui-ci l'avait omise par négligence ou indifférence.

Si le médecin-examineur connaissait mieux ses devoirs et ce que les sociétés exigent de lui, il est certain que l'on n'aurait pas à déplorer de ces incidents regrettables qui, souvent, nécessitent la révocation de sa commission. La mutualité ne se débarrassera jamais assez vite de ces médecins peu soigneux et indifférents, qui n'attachent aucune importance à un examen médical et paraissent bien peu comprendre les responsabilités encourues par les sociétés de bienfaisance.

Heureusement que dans l'Alliance Nationale nous avons eu bien peu à réglementer dans le cas de ces médecins insoucieux. Nous avons toujours eu la bonne idée de choisir, tant dans les villes que dans les campagnes, les médecins les plus marquants au point de vue du savoir et de l'intégrité, et la grande majorité de nos médecins-examineurs ont droit aux félicitations de notre Association pour le zèle et l'intelligence qu'ils ont apportés dans le choix de leurs membres.

ELIE O'TROOP.

(A suivre)

PRIÈRE

Mon Dieu, je sens qu'en ta bonté
Réside ma seule espérance :
Tant de maux portent la souffrance
Au fond de mon cœur agité !

Ah ! suis l'appui de ma faiblesse,
Mon ami, mon consolateur !
Que ton regard jamais ne laisse
Mon pas errant sans protecteur !

Et qu'à chaque nouvel aurore,
Me souvenant de tes bienfaits,
Je reporte à toi que j'adore
Mes jours de tourment ou de paix.

1865.

BENJAMIN SULTE.

La Montre sans Horloger

Fénelon, ce grand et aimable Archevêque de Cambrai dont les impies eux-mêmes respectent le nom, se promenait un soir avec un enfant confié à ses soins paternels.

Le ciel étincelait de mille feux. L'enfant demanda à Fénelon quelle heure il était. Celui-ci tire sa montre ; elle indiquait huit heures.

—O la belle montre, Monseigneur ! dit le jeune élève, voulez-vous me permettre de la regarder ?

L'archevêque la lui remit, et comme l'enfant l'examinait dans tous les sens :

—Chose bien singulière, mon cher Louis, dit froidement Fénelon, cette montre s'est faite toute seule.

—Toute seule, répéta l'enfant en regardant son maître avec un sourire.

—Oui, toute seule. C'est un voyageur qui l'a trouvée dans je ne sais quel désert. Et il est certain qu'elle s'est faite toute seule.

—C'est impossible ! dit le jeune Louis, vous vous moquez de moi, Monseigneur.

—Non, mon enfant, je ne me moque pas de vous. Que voyez-vous d'impossible en ce que j'ai dit ?

—Mais, Monseigneur, jamais une montre ne peut se faire toute seule.

—Et pourquoi donc ?

—Parce qu'il faut tant de précision dans l'arrangement de ces mille petites roues qui composent le mouvement et font marcher également les aiguilles, que non seulement il faut de l'intelligence pour organiser cela, mais qu'il y a peu d'hommes qui y réussissent, malgré leurs soins. Que cela se fasse tout seul, c'est absolument impossible ; jamais je ne croirai cela !

Fénelon embrassa l'enfant, et, lui montrant le beau ciel, qui brillait au-dessus de leurs têtes :

—Que dire donc, mon cher Louis, de ceux qui prétendent que toutes ces merveilles se sont faites toutes seules, et qu'il n'y a pas de Dieu ?

—Est-ce qu'il y a des hommes assez bêtes et assez mauvais pour dire cela ? demanda Louis.

—Oui, cher enfant. Il y en a qui le disent ; en petit nombre, Dieu merci ! mais y en a-t-il qui le croient ? C'est ce que je ne saurais affirmer, tant il faut avoir fait violence à sa raison, à son cœur, à ses instincts, à son bon sens pour tenir un pareil langage.

L'Habitant

JUGÉ PAR UN FRANÇAIS

Personne ne s'étonnera que, protégé par les lois, favorisé par le sol, le colon jouisse d'un véritable bien-être ; auprès de l'*habitant*, nos paysans feraient triste figure. Chez nous, c'est la vie à l'étroit, dans un petit enclos : tous s'y restreignent et restreignent aussi le nombre de leurs enfants. Dans les contrées que nous traversons, c'est l'existence large, indépendante. On dépense sans compter, et l'on se donne le luxe d'une nombreuse famille. A les voir le dimanche, gantés de frais et de neuf habillés, les hommes en *gentlemen*, les filles en demoiselles de qualité, dirigeant leurs *trotteurs* sur l'église paroissiale, on se croirait au milieu de touristes retournant à la ville. Leurs traits sont fins, leur tournure élégante ; on se demande d'où leur vient le bon goût que révèle leur mise. Peut-être leurs économies passent-elles trop souvent dans des achats futiles ! Confiants dans l'avenir, ils n'épargnent guère et pourraient, à ce sujet, prendre modèle sur le paysan normand.

A son tour, le Normand, qui se contente d'un fils unique, jetterait utilement les yeux sur ses anciens compatriotes. La veillée réunit la famille. Ils sont dix, vingt bambins, grands garçons ou fillettes. C'est la vie primitive dans toute sa fraîcheur, avec tout son cachet ; c'est la *famille-souche*, telle encore que l'a conçue M. le Play.

L'histoire de ces ménages ne varie guère. Colin et Colette se sont plu, leurs parents les ont fiancés, et six mois après, souvent plus tôt, le brave curé préside à leurs épousailles.

Arrivent les enfants : c'est pain bénit. Vingt ans s'écoulent et les grands font sauter sur leurs genoux les petits au maillot. Souvent les aînés sont déjà mariés, que la mère de famille n'a pas renoncé aux espérances. Alors, chacun piqué d'honneur, songe à peupler la province de colons français. La coutume du vingt-sixième n'existe qu'au Canada ; elle en est l'expression vivante. Mettre à la charge du clergé le vingt-sixième enfant d'une seule femme, le fardeau ne semble-t-il pas bien léger pour l'Eglise ?

Il résulte une si douce satisfaction de la pratique du bien, qu'on ne devrait pas en faire un si grand mérite.

Les Voix de la Nature

De tous temps les poètes ont comparé la Nature à une lyre frémissant à tous les souffles. Depuis le bourdonnement de l'insecte jusqu'aux hurlements de la tourmente, notre oreille vibre à tous ces bruits. Souvent l'expression fait défaut au moment de traduire et de noter cette musique infinie. Nous avons pensé que nos lecteurs prendraient intérêt à une liste à peu près complète des principaux termes qui expriment tout ce que l'homme entend.

LES ÊTRES

- L'Abeille — Bourdonne.
 L'Agonissant — Râle, hoquette.
 L'Aigle — Trompette ou glapit.
 L'Alouette — Grisolle, tirelire, turlute.
 L'Ane — Brait, renâcle, rudit.
 Le Bœuf — Beugle, meugle.
 La Brebis — Bêle.
 Le Buffle — Souffle, beugle.
 La Buse — Piante.
 La Caille — Margotte, margaude, carcaïlle, courcaille.
 Le Canard — Nasille, canquette, couincouine.
 Le Cerf — Brame, rait, râle, rée.
 Le Chacal — Aboie.
 Le Chat — Miaule, ronronne, file au rouet, gronde, jure.
 Le Chat-huant — Huhule.
 Le Cheval — Pétarade, hennit, casse la noisette, s'ébroue, piaffe, ronfle, souffle, corne, renâcle.
 La Chèvre — Bêle.
 Le Chien — Aboie, jappe, appelle, hurle, gronde. (*A la chasse :*) Claboude, clatit, gorge.
 La Chouette — Hue, chuinte, froue.
 La Cigale — Crécelle, criquette.
 La Cigogne — Craque, craquette, glotore ou claquette
 Le Cochon — Grogne, grouine.
 La Colombe — Roucoule.
 Le Coq — Coquenique, coqueline.
 Le Coq de Bruyère — Dodeldit.
 Le Corbeau — Croasse, coraille, graille.
 La Corneille — Craille, babille.
 Le Coucou — Coucoue, coucoule.
 Le Criquet — Stridule.
 Le Crocodile — Se lamente, pleure.
 Le Daim — Brame, rait, râle, rée.
 Le Dindon — Glousse, glougloute.
 Le Dormeur — Ronfle.
 L'Eléphant — Barête, barrit.
 Les Enfants — Vagissent, jasant, balbutient, rient aux anges.
 L'Epervier — Piale, glapit.
 L'Etourneau — Pisote.
 Le Faon — Râle.
 La Foule — Gronde, mugit, clame, hurle, conspue, hue, acclame.
 Le Geai — Cajuclé, cajolé, frigulote.
 La Gelinotte — Glousse.
 La Grenouille — Coasse.
 Le Grillet — Grillotte.
 Le Grillon — Grésillonne, craque, craquette.
 La Grue — Glapit, trompette.
 Le Hibou — Bouboule ou bubule, huhule.
 L'Hirondelle — Gazouille, trinsotte, trisse.
 La Huppe — Pupule.
 L'Hyène — Rit, pleure.
 Le Lapin — Glapit.
 Le Lion — Rugit.
 Le Loup — Hurle.
 Le Malade — Se plaint, gémit, geint.
 La Marmotte — Siffle.
 Le Merle — Siffle, appelle, babille.
 La Mésange — Tintine.
 Le Milan — Huit.
 Le Moineau — Pépie, chuchotte.
 La Mouche — Bourdonne.
 L'Oie — Criaille, grattonne, cacarde.
 Les Oiseaux — Gazouillent, dégoisent, sifflent, fredonnent, frouent, gringottent, chantent, ramagent.
 L'Ours — Grogne.
 La Panthère — Rugit.
 Le Paon — Braille, paonne.
 La Perdrix — Cacabe, rappelle, pirouitte, bronnit.
 Le Perroquet — Parle, cause, siffle.
 La Pie — Jacasse, jase.
 Le Pigeon — Roucoule, caracoule.
 Le Pinson — Siffle, ramage, fringotte.
 La Pintade — Cacabe.
 Le Pivert — Picane, peupleute.
 La Poule — Glousse, cocodaste, caquette, closse, créttelle
 Le Poussin — Piaille.
 Le Renard — Glapit.
 Le Rhinocéros — Barête, barrit.
 Le Rossignol — Chante, quiritte, trille.
 Le Sanglier — Grommelle, roume.
 Le Serin — Ramage, trille.
 Le Serpent — Siffle.
 Le Singe — Crie, hurle.
 La Souris — Chicote.
 Le Tigre — Rougnonne, miaule, rauque.
 Le Travailleur fatigué — Ahane, halette.

(A suivre)

Les Équilibrés

ÉTUDE DE CARACTÈRES

Ce tempéramment du juste milieu, également éloigné de tous les systèmes, peut se rencontrer avec la vivacité ou avec l'ardeur, mais il est caractérisé par sa modération naturelle, qui le fait participer dans une certaine mesure aux attributions des lents. Nous trouvons ici une sensibilité, soit délicate, soit forte, soit à la fois l'une et l'autre, et, dans tous les cas, très développée en surface, embrassant une très grande variété d'objets. C'est surtout parmi les sujets de cette classe que se rencontrent ces rares et heureuses natures capables, selon le mot de Voltaire, de donner à leur âme, sans effort ni exagération, tous les modes possibles. Ce sont là véritablement les plus humains des hommes ; rien de ce qui est de l'homme ne leur est étranger, ils vivent et ils jouissent en toute liberté et franchise de passions, par les sens, par l'esprit, par le cœur, par leurs facultés actives.

Ils ne se laissent pas griser par la joie, ni abattre par la tristesse. En général, ils ont l'humeur égale ; leur gaieté est robuste parfois, toujours tempérée par quelque convenue esthétique ou morale. La variété de leurs goûts, de leurs habitudes, la saine de leur jugement les préservent des douleurs étroites et persistantes. Leurs colères sont rares, courtes, parfois éclatantes, mais toujours dominées et purifiées par les sévères exigences de la raison et de la justice. Ils en rougiraient, si elles n'étaient pas justifiées ou proportionnées aux objets qui les excitent. Ils peuvent, car l'équilibre lui-même n'est qu'une perfection relative, confondre en certains moments l'intérêt de leur personnalité avec celui de la justice ; mais c'est pour celle-ci en leur âme et conscience, et pour celle-ci uniquement qu'ils prétendent combattre.

Les équilibrés ont des sympathies et des antipathies promptes comme les vifs et les ardents, car la réflexion est passée chez eux en habitude et leur a donné un flair assez sûr pour qu'ils ne jugent pas les gens d'après des indices peu sérieux. Leurs vraies affections sont en général doublées d'estime et, partant, susceptibles de durer. Ils y mettent du choix, de la raison, de la convenance esthétique ou morale. Ils peuvent avoir leur égoïsme, leur malveillance, leur indifférence à l'égard de certaines misères, leur répugnance à se dévouer pour certaines

personnes ; mais la bienveillance envers les hommes est chez eux ce qui domine, avec une pitié, mesurée quelquefois, éloignée de tout excès, mais très réelle. Ils sont toujours bons et bienfaisants de quelque manière.

Ils manquent quelquefois de profondeur, mais non d'étendue, de souplesse, de clarté, de délicatesse, de pondération. La simplicité est une vertu essentielle de leur esprit d'éducation et les influences de l'époque et du milieu réussissent rarement à la leur faire perdre entièrement. Ils sont vrais aussi, parce qu'ils ont de tout, et à une assez forte dose : sociabilité, bon sens, courage ou force d'âme, aptitude à prendre leur rang et leur place en tout lieu et envers tous.

BERNARD PEREZ.

Préceptes Américains

Dans le commerce, ne traînez pas le temps en longueur.

Ne tournez pas autour d'une affaire en attendant qu'elle se fasse toute seule.

Du nerf et de la réclame.

Que votre magasin soit bien approvisionné.

Tenez les prix aussi bas que possible avec un bénéfice raisonnable.

Que la demande ne vous prenne pas au dépourvu.

Si vous n'avez pas ce qu'on vous demande, tâchez de vous le procurer.

De la réclame encore.

Ayez le meilleur magasin.

Essayez de battre vos concurrents par la qualité de vos marchandises et la modicité de vos prix.

Soyez toujours prêt, obligeant, obséquieux.

Que tout soit propre chez vous.

Que votre maison attire le client.

Ayez des employés polis et prévenants.

Le sucre attire les mouches mieux que le vinaigre.

Une bonne parole fait revenir un acheteur.

Ne vous fatiguez pas de bien faire.

Ne vous laissez pas de satisfaire les besoins de l'acheteur.

Que le client achète ou n'achète pas, dites-lui avec votre plus gracieux sourire : "A bientôt."

Et toujours de la réclame !

Surtout ne craignez pas d'annoncer dans les journaux.

Pages Canadiennes

LA CAMPAGNE ROMAINE

Par quelque porte que l'on sorte de la ville éternelle, on tombe dans le désert; de quel côté que se dirige le regard, il n'est arrêté que par un cordon de montagnes bleues, du côté de la Sabine, sur lequel se détachent quelques ruines et un ou deux groupes de pins parasols; partout ailleurs il plonge dans les profondeurs du ciel d'Italie, au-dessus d'un horizon aplani et fondu dans l'azur de la mer.

Malgré l'importance des villas *Borghèse*, *Pamphili*, *Doria* et *Albani*, elles ne sont que des points verdoyants; des oasis charmantes, disséminées autour de la vaste enceinte azurée, qui ne font que mieux mettre en évidence cette triste solitude, où les vivants sont rares comme au cimetière. Cette plaine est immobile dans sa physionomie; les saisons passent dessus sans y laisser leurs fleurs, leurs moissons ou leurs frimas. Deux choses seulement s'y succèdent chaque année; ce sont les torrents de pluie qui l'inondent à l'automne, et les torrents de lumière qui la brûlent durant l'été. Vaste solitude du plus grand peuple de l'antiquité, la Providence, a semblé commander aux peuples modernes de la respecter. Ils n'ont pas osé écrire d'autres noms sur ces noms qu'on y trouve gravés, ni établir des demeures obscures sur des tombes rayonnantes. Le champ est resté vide, vaste, solitaire, pour que l'œil et la pensée y puissent chercher à loisir, comme dans une page de l'éternité, les traces de l'histoire du monde.

NAPOLÉON BOURASSA.

Le Bonheur dans la Famille

Une des premières choses requises, c'est l'empire sur soi-même, spécialement en ce qui concerne le caractère, et la "langue". Il y a beaucoup d'occasions où la paix de la famille serait conservée si l'on se souvenait à temps de ce proverbe :

"Le silence est d'or."

Maint effort indispensable à la conservation du bonheur paisible du cercle familial est de genre négatif, et consiste à réfréner un moment de rudesse, d'humeur, d'impatience, etc.

Il est de grande importance que la courtoisie soit strictement observée dans la fa-

mille. C'est l'huile qui fait glisser plus doucement les rouages de la vie. Insistez près de vos enfants pour qu'ils soient aussi polis les uns envers les autres que vis-à-vis des étrangers. Qu'avant tout le mari et la femme donnent l'exemple entre eux et les enfants les imiteront. Les amusements sains et honnêtes sont un des éléments du bonheur domestique, et, au premier rang de ceux-là, on peut placer la musique. Nous devons cultiver comme un art l'habitude de causer joyeusement avec bonne humeur dans le cercle de la famille, et de laisser de côté les sujets irritants, sauf dans les cas de nécessité absolue.

Des plaisirs au dehors sont nécessaires pour compléter le bonheur à la maison. Il n'est pas bon de séquester et d'enfermer toujours les enfants dans le cercle de famille. Ouvrez vos portes, afin qu'on vous les ouvre. Vous recevrez ainsi autant que vous donnerez, car vous élargirez le cercle de vos idées, de vos affections et de vos sympathies. La culture des fleurs est en même temps attrayante et saine pour le corps et l'esprit; elle convient à la santé, car elle aide à aspirer l'air frais et pur et à jouir de la grande lumière.

Mais ce qui contribue avant tout au bonheur de soi, et des autres c'est l'amour désintéressé, la patience, l'indulgence. Dans les civilisations de l'avenir les vies humaines vibreront comme un orchestre harmonieux dont la solidarité aura accordé les instruments pour produire une agréable symphonie.

Un de nos amis qui occupe un appartement au rez-de-chaussée, dans une rue sombre, a été prévenu que son loyer était augmenté de 100 dollars par an.

Son premier soin a été de donner congé.

Son deuxième soin a été de se procurer un champignon qu'il a planté dans son salon, entre deux feuilles du parquet.

Un futur locataire vient-il visiter l'appartement? notre ami fait les honneurs du logis avec beaucoup de bonne grâce et d'empressement.

Tout à coup il interpelle sa bonne, et, montrant le champignon, il s'écrie :

—Marguerite, qu'est-ce que j'aperçois là?

—Monsieur, c'est un champignon.

—Hier, je vous ai donné l'ordre de l'arracher.

—Je vous ai obéi, monsieur; c'est un autre qui a poussé cette nuit.

Le futur locataire s'enfuit et court encore.

Les Légumes comme Remèdes

Voici les remèdes qu'on peut cultiver dans son jardin :

L'asperge est calmante, apéritive et diurétique.

La betterave à salade est rafraîchissante.

La carotte est bonne contre la jaunisse.

Le céleri est apéritif et diurétique ; ses graines sont excitantes et carminatives.

Le cerfeuil est excitant et diurétique.

La chicorée est tonique, laxative, fébrifuge et dépurative.

Le chou, au temps des Romains, était un remède à tous les maux.

La courge ou citrouille adoucit et lubrifie les boyaux.

Le cresson est dépuratif, diurétique et expectorant. C'est la "santé du corps".

L'épinard est sain, laxatif et rafraîchissant.

La fraise est diurétique, apéritive. La racine du fraisier est un excellent astringent.

La laitue tempère la soif et procure le sommeil.

La mâche ou doucette est adoucissante, pectorale, rafraîchissante et laxative.

Le melon, mangé avec modération et bien mâché, est doux, sucré, légèrement laxatif et bon à l'estomac pendant les chaleurs.

L'oignon est excitant, diurétique et vermifuge ; l'ail et l'échalotte sont excitants, hygiéniques et vermifuges.

Le persil est diurétique.

Un Plan de Vie

Marche deux heures tous les jours, dors sept heures toutes les nuits ; couche-toi dès que tu as envie de dormir ; lève-toi dès que tu t'éveilles ; travaille dès que tu es levé. Ne mange qu'à ta faim, ne bois qu'à ta soif, et toujours lentement. Ne parle que lorsqu'il le faut ; n'écris que ce que tu peux signer, ne fais que ce que tu peux dire. N'oublie jamais que les autres compteront sur toi, et que tu dois compter sur eux. N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il ne vaut ; c'est un bon serviteur et un mauvais maître. Pardonne d'avance à tout le monde, pour plus de sûreté ; ne méprise pas les hommes, ne les hais pas davantage et ne ris pas d'eux outre mesure, plains-les. Songe à la mort, tous les matins en revoyant la lumière, et tous les soirs en rentrant dans l'ombre. Quand tu souffriras beaucoup, regarde la douleur en face : elle te conso-

lera elle-même et t'apprendra quelque chose. Efforce-toi d'être simple, de devenir utile, de rester libre, et attends, pour nier Dieu, que l'on t'ait bien prouvé qu'il n'existe pas.

Les Abus de la Propriété Paganisée

... Les victimes de Mammon, ce sont ces légions d'hommes, de femmes et d'enfants dont on exploite les formes et le travail, sans souci de leur âme, de leur vie morale et religieuse, de leur éternel avenir : gens de peine et de misère qui, pouvant à peine suffire aux besoins de l'heure présente, sont incapables de songer au lendemain et de se garantir des ressources contre la vieillesse, les maladies et les infirmités. Destinés à être mis un jour au rebut comme des instruments inutiles, sans savoir ce qu'il adviendra d'eux et de leurs familles, ils vivent dans la compagnie de femmes qui, partageant leur labeur, n'ont ni le temps ni la force d'être épouses et mères comme elles devraient l'être. Ils voient leur maison se pleupler d'enfants rachitiques et mal soignés de corps et d'âme. Ils ne peuvent jouir d'aucune intimité familiale qui les repose et les console. Ils oublient, dans l'écrasement d'une fatigue sans relâche, leurs plus saints et leurs plus chers intérêts. Les malheureux ! ils sont sans défense contre l'oppression, sans avenir, sans foyer et sans Dieu....—R. P. MONSABRÉ

Un bouffon ayant offensé d'une manière très grave son souverain, le monarque le fit amener devant lui, et prenant le ton de la colère, lui reprocha son crime et lui dit : "Malheureux ! tu vas être puni ; prépare-toi à la mort". Le coupable effrayé se prosterna par terre et demanda grâce. "Tu n'en auras point d'autre, dit le prince, sinon que je te laisse la liberté de choisir la manière dont tu voudras mourir, et qui sera la plus de ton goût. Décide promptement ; je veux être obéi.

—Puisque vous me laissez le choix, seigneur, répondit le bouffon, je demande à mourir de vieillesse." Cette réponse fit rire le monarque, qui lui accorda sa grâce.

Il est plus facile à un orateur de convaincre une assemblée qu'un individu.

CH. CHINCHOLLE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boite 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, JUILLET 1901

AVIS

CONCOURS

Ne pas oublier que le concours se terminera le 31 juillet courant et qu'aucune récompense ne sera accordée pour les membres admis après cette date. Qu'on fasse donc diligence afin que tous les candidats proposés soient définitivement admis en temps voulu, après l'accomplissement de toutes les formalités établies par les articles 11, 12, 14 et 15 de nos Statuts.

Ça et là

Le concours achève et les bons travailleurs sont dans l'anxiété.

Le concours a-t-il réalisé les espérances de ses promoteurs? Nous le saurons bientôt.

Que ceux qui attendent à la dernière minute pour faire quelque chose, sachent que le moment est arrivé.

Relisez les conditions du concours, si vous les avez oubliées et jetez-vous dans la mêlée. Le terme approche.

L'Alliance Nationale est le résultat de l'expérience, c'est aussi la richesse du pauvre et la sécurité du riche.

Remettez à plus tard le devoir de s'assurer dans une bonne société c'est souvent perdre sa chance pour toujours.

Ceux qui ne font jamais d'erreurs sont ceux qui ne font rien. L'Alliance Nationale répare une foule de fautes financières.

Nous offrons nos félicitations aux dévoués sociétaires qui ne négligent rien pour faire du présent concours un succès de premier ordre.

Le vendredi est-il un jour malchanceux? Pas du tout. Si vous entrez dans l'Alliance Nationale ce jour-là, il comptera parmi les plus chanceux de votre vie!

L'assurance dans une société de secours mutuel n'est pas qu'une affaire de sentiment. Aucune autre forme d'économie ne lui est supérieure et rapporte plus.

Nous n'avons jamais eu de concours durant le mois de juillet. On a voulu en faire l'essai cette année. Pourquoi ce mois ne serait-il pas aussi bon qu'un autre?

C'est surtout les cercles qui sont restés stationnaires et les membres qui n'ont jamais proposé de candidats qui devraient figurer sur le rôle d'honneur cette fois. Que leur manque-t-il pour agir?

Les Canadiens-français sont peu prévoyants de leur nature, aussi les sociétés de bienfaisance ont-elles fait un bien immense au sein de notre race en sauvant les veuves et les orphelins de la misère.

C'est une excellente action que de prendre un certificat de dotation dans l'Alliance Nationale, mais il y en a une meilleure, c'est de le garder. Ne vous laissez pas suspendre; ne perdez pas le fruit d'une idée sage.

En prenant un certificat de dotation dans l'Alliance Nationale vous assurez votre vie à bon marché, et vous vous créez en même temps une pension de retraite pour votre vieillesse et une indemnité en cas d'invalidité.

L'ouvrage abonde, le commerce est bon, les récoltes ont belle apparence, tout le monde va faire assez d'argent pour payer ses dettes et en mettre de côté, nous disaient dernièrement un financier.

Que nos compatriotes acquièrent alors un certificat de dotation dans l'Alliance Nationale. Ils paieront de cette façon la dette qu'ils ont contractée envers leur famille.

A Propos du Monument Bourget

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE S. G. MGR BRUCHÉSI

Lorsque Mgr l'Archevêque de Montréal fit appel aux sociétés de bienfaisance pour contribuer à l'érection du monument Bourget, le cercle Bourget de notre association voulut prendre l'initiative du mouvement, en ce qui nous concernait. Ce cercle se mit en campagne aussitôt et ne négligea rien pour obtenir les contributions des autres cercles du diocèse et du B. E. Après beaucoup d'efforts et de dévouement, il a réuni une somme importante que notre S. G. a été chargé de transmettre à notre distingué prélat. La réponse de Mgr l'Archevêque renferme un si bel éloge à l'adresse des organisateurs de cette souscription et de notre société, que nous ne pouvons résister au désir de la communiquer à nos lecteurs :

2 juillet 1901.

Monsieur L. J. D. Papineau,
Sec. Gén. de l'Alliance Nationale.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai reçu le chèque de \$500.00 que vous m'avez adressé, comme étant la souscription du Bureau Exécutif et des Officiers du Conseil Général de votre société, ainsi que l'offrande du cercle Bourget, pour l'érection du monument de Mgr Ignace Bourget. Veuillez en agréer mes remerciements les plus sincères. C'est une heureuse réponse à l'appel que je m'étais permis de vous faire et un bel exemple qui, je l'espère, aura des imitateurs. En retour je bénis de tout cœur "l'Alliance Nationale" et je fais des vœux pour son progrès et sa prospérité. Elle porte dignement son nom, et mérite assurément la sympathie et l'encouragement de tous nos compatriotes. Croyez, monsieur le Secrétaire, à mon entier dévouement.

† PAUL, Arch. de Montréal.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE VILLE-MARIE, No 5.

Le 25 juin dernier, M. E. Godin du B. E. a rendu visite au Cercle et a donné des explications pratiques et intéressantes sur le recrutement en général et le concours actuel en particulier.

Il a été écouté avec une grande attention et les officiers du Cercle sont sincèrement reconnaissants au dévoué président du comité d'initiative du zèle qu'il déploie pour provoquer l'augmentation de l'effectif de notre société.

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

Jeudi, le 27 juin dernier, les membres du Cercle St-Pierre, No 8 de l'Alliance Nationale étaient dans l'intimité fraternelle le 8e anniversaire de la fondation de leur Cercle. A 8 heures du soir, au-delà de trois cents membres accompagnés, qui de son épouse, qui

de son amie, prenaient place dans la salle St-Pierre, qui avait été magnifiquement décorée pour la circonstance.

Avant l'exécution du programme, M. Magloire Havard, président du Cercle, dans un discours bien pensé, souhaila la bienvenue aux invités et les remercia d'être venus si nombreux à cette petite fête de famille, puis, retraçant en quelques mots les humbles débuts du Cercle St-Pierre, il le montre, aujourd'hui, le plus puissant de tous les Cercles de l'Alliance Nationale, tant par le nombre de ses membres que par la richesse de ses caisses. Mais honneur oblige, ajoute le président, et le concours actuel doit être une occasion propice à faire naître des luttes amicales entre tous les Cercles de l'Alliance Nationale, et le Cercle St-Pierre ne dormira pas sur ses lauriers.

M. Arthur Laramée, avocat, membre du Cercle St-Pierre, a su charmer l'auditoire par sa parole chaude et vibrante en rendant à la perfection un vrai petit bijou de déclamation intitulée "Forte en Arithmétique," ainsi que "L'Epave," de F. Coppée.

Mlle Flore Jeannotte, âgée de 12 ans, et M. George Henri Crépeau, âgé de 9 ans, ont remporté chacun un succès éclatant, la première en chantant d'une voix à ravir, "L'Aplomb de Janine," et le second, en déclamant avec un talent remarquable, "Après la bataille," par Victor Hugo.

Après plusieurs morceaux chantés par le chœur du Cercle, sous l'habile direction de M. F. G. Crépeau, N. P., et un magnifique solo de basse par M. C. Bédard, MM. A. F. Jeannotte, J. A. Migneault, C. Tanguay et F. G. Crépeau rendirent avec beaucoup de naturel une petite comédie inédite intitulée "Les Deux Extrêmes," et capable de dérider les fronts les plus sérieux.

A l'exécution du programme, le comité de la fête—pour combattre la chaleur—servit à tous les invités des fruits et des rafraîchissements qui furent dégustés aux sons harmonieux du piano tenu alternativement par les populaires organistes E. N. Hébert et Lévis Dussault, tous deux membres du Cercle. On se sépara enfin à une heure avancée, emportant chacun un bon souvenir de cette petite fête de famille.

CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, No 64.

Au cours du mois de juin, une assemblée nombreuse en faveur de notre société, a eu lieu à Hull sous la présidence de M. T. Desjardins, N. P.

Les auditeurs, qui étaient près de deux cent, ont été très enthousiastes. M. P. Bonhomme a expliqué les avantages qu'accorde notre société et M. H. Desjardins, E. E. L., a fait un discours enlevant qui a provoqué des applaudissements chaleureux. On auge le meilleur résultat de cette réunion de propagande.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

A une assemblée régulière du Cercle, le 28 mai dernier, il a été proposé par M. P. Lamontagne, secondé par M. J. A. Migneault, et résolu unanimement :

Que les membres du Cercle St-Pierre, No 8, à l'occasion du décès du père de MM. Antoine et Octave Charland, ainsi que de la mort de Mde Dubois, épouse de M. C. Dubois, et de Mde Brouillet, épouse de M. Gaspard Brouillet, offrent à leurs confrères éprouvés l'expression de leurs vives sympathies et de

leurs sincères condoléances, et que copie des présentes résolutions soit envoyée aux confrères dans le malheur, ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

A une assemblée régulière du Cercle St-Pierre, No 8, qui a eu lieu le 25 juin dernier, il a été proposé par A. F. Jeannotte, secondé par F. G. Crépeau, que les membres du Cercle ont appris avec un vif regret la mort de la grand'mère de M. N. Larivière, membre du Cercle, ainsi que le décès de Mlle Cardinal, fille de M. G. Cardinal, aussi membre du Cercle, et qu'ils offrent aux familles éplorées l'expression de leurs vives sympathies dans le malheur qui vient de les frapper.

Que copies des présentes résolutions soient envoyées aux membres dans le deuil, ainsi qu'à la *Revue* pour publication.

WILFRID LALONDE.

Montréal, 8 juillet 1901. *Sec.-Arch.*

CERCLE ST-VALIER, No 20.

A une assemblée tenue le 26 courant, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées :

Proposé par M. F. X. Ouellette, appuyé par M. J. O. Drolet, que les membres de ce Cercle désirent exprimer leurs sympathies à la famille du regretté confrère M. A. A. Foisy, de la perte qu'elle vient d'éprouver par la mort de ce membre.

Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille, ainsi qu'à notre organe officiel *La Revue* pour publication.

A DE VARENNE.

Québec, 27 juin 1901. *Sec.-Arch.*

CERCLE ST-STANISLAS, No 22.

A une assemblée du Cercle St-Stanislas, No 22, le 31 juin, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par S. Sauvé, secondé par Joseph St-Germain que les membres du Cercle St-Stanislas, No 22 ont appris avec regret la mort de M. Emery Laberge, membre du Cercle St-Stanislas, No 22.

Proposé par A. Raymond, secondé par X. Poupart, que copies des présentes soient envoyées à la famille du défunt et à la *Revue* de l'Alliance Nationale.

S. SAUVÉ,

St-Stanislas de Kostka, 1 juillet 1901. *Sec.-Arch.*

CERCLE MONTABELLO, No 55.

Proposé par L. N. Castonguay, secondé par F. F. Aubry, que les membres de ce Cercle ont appris avec regret la mort de M. Clavel, père de Napoléon Clavel, membre du Cercle, et que tous offrent leurs sympathies à leur confrère si douloureusement éprouvé.

Proposé par H. Chauvin, secondé par H. Renaud, que la présente résolution lui soit transmise et aussi à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

Proposé par L. N. Castonguay, secondé par F. F. Aubry, que les membres de ce Cercle prient M. David Racicot, notre confrère, d'accepter nos plus vives sympathies à l'occasion de la mort de son frère Théophile, et que copie de la présente résolution lui soit transmise.

Proposé par H. Chauvin, secondé par H. Renaud, que la présente résolution soit transmise à la *Revue* de l'Alliance pour publication.

J. G. ROBERT,

Montebello, 30 juin 1901. *Sec.-Arch.*

CERCLE BOURGET, No 79.

A l'assemblée régulière du cercle Bourget, tenue le 25 juin dernier, il a été proposé par M. O. Lanoix, secondé par M. R. Dépatie et autres : Qu'un vote de condoléances soit offert à MM. J. A. Teasdale, A. Dalpé, B. Dufresne et P. Maillé, pour la mort de Mme Poirier, leur belle-sœur, et que copie des présentes soit transmise à la *Revue* pour publication.

L. P. GÉLINAS,

Montréal, 11 juillet 1901. *Sec.-Arch.*

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

DES GRONDINES, No 43.—Institué à Grondines, comté de Portneuf, le 2 juillet 1901.

Médecin-Examineur et Percepteur : M. Euclide Archambault, M.D.

B.P. KINGSEY, F.V., No 44.—Institué à Kingsey, French Village, comté de Drummond, le 11 juillet 1901.

Md.-Ex., M. Amédée Lassonde, M.D.; Percepteur, M. Etienne Label.

NOMINATIONS

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des confrères dont les noms suivent comme médecins-examineurs des cercles et bureaux de perception ci-après dénommés :

MM. G. W. Jolicœur, cercle St-Sauveur, No 128; Louis Legault, cercle St-Stanislas, No 22; J. C. Ducharme, cercle St-Médard, No 16; E. Archambault, Bureau de Perception des Grondines, No 43; M. Amédée Lassonde, Bureau de Perception Kingsey, F.V., No 44.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Officiers suivants :

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No.	Approuvés par Prés Gén
Eusèbe Beaudoin	S.F.	Chénier.....	148	5 juin 01
F. Basilière	T.	"	"	" " "
Pierre Fafard....	S.F. et T.	St-Ephrem... ..	47	14 " "
Léonard Rochon.	S.F.	St-Benoit... ..	87	19 " "
A. St-Pierre.....	"	St-Eugène... ..	183	" " "

BUREAU DE PERCEPTION

Approuvé par B.E.

A. Baril.....	Per.	B.P. St-Félix...	12	17 juin 1901
---------------	------	------------------	----	--------------

L'ALLIANCE NATIONALE

ETAT FINANCIER

Au 31 Mai 1901

CAISSE DE DOTATION

RECETTES	
Balance au 30 avril 1901.....	\$227,812.81
Produit des contributions.....	7,126.64
Intérêts.....	205.47
	<u>\$235,144.92</u>
DÉBOURSÉS	
Par bénéfices de feu Joseph Gen- dron.....	\$1,000.00
Par bénéfices de feu Séraphin Délorne.....	1,000.00
Par bénéfices de feu Théodore Barbe.....	1,000.00
Par bénéfices de feu Louis Tru- del.....	1,000.00
Par bénéfices de feu Tancrede Bonnin.....	500.00
Par bénéfices de feu Alphonse Chicoine.....	1,000.00
Par bénéfices de feu Joseph Dufort.....	500.00
Par frais re-décès Joseph Gen- dron.....	2.50
Par Caisse Générale 5%.....	356.33
Par balance au 31 mai 1901...	228,786.09
	<u>\$235,144.92</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES	
Balance au 30 avril 1901.....	\$ 1,718.50
Produit des contributions de mai 1901.....	142.61
Intérêts.....	18.70
	<u>\$ 1,879.81</u>
DÉBOURSÉS	
Par bénéfices D. V. Morrier....	\$ 1.00
Par bénéfices P. E. Guy.....	1.71
Par bénéfices G. Garand.....	24.44
Par capital net cercle Lafontaine au cercle Olier.....	77.41
Par Caisse Générale 5%.....	7.13
Par balance au 31 mai 1901.....	1,768.12
	<u>\$ 1,879.81</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES	
A 5% contributions.....	\$ 363.46
A Rétribution semi-annuelle....	23.00
A Honoraires d'enregistrement..	86.00
A Honoraires revision et mutation	7.00
A Revue.....	30.00
A Fournitures.....	34.47
A Intérêts.....	16.37

A Divers.....	37.20
A Droit inscription Cs. C. des malades.....	1.50
	<u>599.00</u>
A Balance 31 mai 1901.....	1,015.03
	<u>\$ 1,614.03</u>

DÉBOURSÉS	
Par Organisation.....	\$ 100.00
Par Inspection et Propagande...	342.11
Par Entretien du bureau :	
Revision examens.....	179.10
Salaires d'officiers et employés	359.16
Luminaire, téléphone, télégra- phe et express.....	62.63
Loyer et papeterie.....	138.30
Divers.....	21.04
Par Diplômes.....	134.28
Par Examens.....	18.00
Par Divers.....	30.50
Par Revue.....	160.63
	<u>1,545.75</u>
Balance au 30 avril 1901.....	68.28
	<u>\$ 1,614.03</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$228,786.09
Balance Caisse Centrale des Ma- lades.....	1,768.12
Balance Caisse d'Epargne.....	3,074.47
	<u>\$233,628.68</u>
Moins Caisse Générale.....	1,015.03
	<u>\$232,613.65</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabrique.....	\$ 19,200.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	6,000.00
Municipalité.....	26,537.39
Prêts hypothécaires.....	175,821.20
Banques d'Hochelaga et Provin- ciale du Canada.....	13,062.11
En mains.....	78.80
	<u>\$233,099.50</u>
Cercles, etc. — Surplus de remi- ses non couvertes par les rap- ports mensuels, etc.....	485.85
	<u>\$232,613.65</u>

Montréal, 1er juin 1901.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. NAUD,

} *Auditeurs.*

MORTALITÉ

No 150.—T. BONIN, 38 ans, admis dans le cercle Yamaska, No 51, le 28 décembre 1894, est décédé à St-Guillaume le 18 mars 1901.

Cause : *Tuberculose pulmonaire.*

Bénéficiaire : Céline Martin, épouse, \$500.

No 151.—A. E. HÉBERT, 43 ans, admis dans le cercle St-Raymond, No 96, le 5 février 1896, et agrégé au cercle Champlain, No 108, le 27 septembre 1897, est décédé à Québec, le 6 août 1901.

Cause : *Pyénué.*

Bénéficiaire : Etienne Hébert, exécuteur testamentaire, \$1000.

No 152.—P. H. RABY, 35 ans, admis dans le cercle St-Joseph, No 1, le 29 janvier 1901, est décédé à Montréal, le 18 avril 1901.

Cause : *Fèvres typhoïdes.*

Bénéficiaire : Pamela R. Raby, épouse, \$1000.

AVIS DIVERS

AUX MEMBRES

Versements périodiques.

A. *Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais d'administration (182) doivent être payées :*

1o *Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).*

2o *A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secrétaire-Financier.*

3o *Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû pour arriéré (196).*

B. *La rétribution (50 cts) payable avant le 1er Janvier et avant le 1er Juillet, chaque année (182).*

Délai de grâce.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

Indemnité des Retardataires.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer une indemnité de

10 cts par \$1000 de dotation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

Suspension.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui deux mois après leur échéance n'a pas solde ses redevances (310 et 375).

Réintégration.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o *Qu'il en fasse la demande (formule No 9).*

2o *Qu'il verse le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.*

3o *Que le cercle approuve la requête.*

4o *Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).*

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P. G., Ernest Lemire, 367 Richmond; Prés., C. U. Ouellette, 196 Quesnel; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., C. Dal-laire, 2579 Notre-Dame; Md. E., G. E. Larin, 232 St-Antoine Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P. G. C. P. Fabien, 3169 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 350 Delisle; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 3 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P. G. et Md. E., A. T. Côté; Prés., Oscar Leduc; S. A., J. E. Larichelière; S. F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Tardif; S. A., Rod. Lefebvre; S. F., R. B. Décarv; Md. E., P. A. Valois (La-chine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 127 Quesnel, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal

Sb. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. S. Beauchamp, 374A Papineau; S. A., A. Chevalier, 214 St-André; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md. E., J. A. Lapierre, 290 Piessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés. Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P. G., Célestin Tanguay, 117 Rachel; Prés. M. Havard, 23 Ste-Elisabeth; S. A., W. Lalonde, 725 Visitation; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., D. Ladouceur, M. D.; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., J. B. Meloche; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon. Rr. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés. Jos. Lussier, 94a LaPrairie; S. A., N. Bellisle, 12 Chateaugay; S. F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 37 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Roper.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., J. E. Noisieux, 2157 Notre-Dame; Prés. Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S. A. et S. F., Régis Bélanger, 86 St-Martin; Md. E., Dr H. Hervieux, 184 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., L. Lemi-eux, 3598 Notre-Dame; Prés. S. Letourneau, 1300 St-Jacques; S. A., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S. F., P. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md. E., J. O. A. Archambault, 3697 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3637 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., Etienne Roby, 50 Av. Laval; Prés. L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co Bagot

Sb. P. G., Victor Lapointe; Prés. L. H. Gauvin; S. A., J. M. Bordua; S. F., J. E. Marcile; Md. E., F. H. Desjardins. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcile.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb. P. G., Narcisse Bétielle; Prés. Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb. P. G., Louis Dupont; Prés. Pierre Doucet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés. J. Adolphe Renaud; S. A., S. All. Lavallée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de MM. Renaud & Guibault, 50 Notre-Dame.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés. Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury, 633 St-Valier; S. F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés. G. Lajeunesse, 92 Bédard; S. A., Arthur Devarenne, 633 St-Valier; S. F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P. G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés. J. B. Plamondon, 28 Latourrelle; S. A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., J. Clouder, 71 St-Joachim; Md. E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoin, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb. P. G., Th. Durin; Prés. H. Lalonde; S. A., Stanislas Sauvé; S. F., Md. E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb. P. G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés. A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. A. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb. P. G., Etienne Charretier; Prés. Jos. Simoneau; S. A., P. Boucher; S. F., R. P. Décard; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P. G., P. Joubert; Prés. W. Leroux; S. A., Joseph Forget; S. F. et Md. E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb. P. G., W. Boucher; Prés. J. L. Allard; S. A., Jos. Brabant; S. F., P. C. Descoites; Md. E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb. P. G., Flavien Lambert, 90 Déséry; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S. A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S. F., Arthur Chagnon, 135 Déséry; Md. E., J. H. Garceau, 164 Déséry. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Déséry.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb. P. G., Alex. Melançon; Prés. A. Dugas; S. A., M. Granger, N. P.; S. F., Dan. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Arthabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Révd. C. F. Baillargeon; Sb. P. G., G. P. Nadeau; Prés. Dr. P. A. Brassard; S. A. et S. F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md. E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb. P. G., Nap. St. Amour; Prés. Elie Pharand; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés. J. C. Perron; S. A., D. A. Daignault; S. F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb. P. G., David Côté; Prés. Grégoire Machabée; S. A., P. Desmarceau; S. F., M. Jodoin; Md. E., Hector Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECECQ, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb. P. G., Jos. Lortie; Prés. H. Tétrault; S. A., Diédonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md. E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 38—CERCLE SAGARD, St-aubert-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb. P. G., Jos. Prévoist; Prés. et Md. Ex., H. Pelletier; S. A., F. Brousseau; S. F., A. Prévoist; Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévoist.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosiers; S. A., Cléophas Poirier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 150 Fullum; Prés. P. Lari-vière, 643 Notre-Dame; S. A., H. Paquet, 224 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md. E., F. Leflès, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lamberti, 665 St-Hubert; Prés. Th. Lamanque, 706 St Urbain; S. A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46—CERCLE RIOGAUD, Co Vaudreuil

Sb. P. G. et S. A., John McMillan; Prés. J. A. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb. P. G., L. J. Kéroack; Prés. A. Gauthier; S. A., P. Fafard; S. F. Md. E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb. P.G., Adh. Paré; J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., A. E. S. Bourne; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb. P.G., M. Adgémire Bédale; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. E. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb. P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie Lasalle; S.F., La. Veronneau, N. P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb. P.G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; S.A., Alcide Chausé, 279 St-André; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Châteauguay
Sb. P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier samedi du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb. P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Sb. P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desorcry. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cédres.

Sb. P.G., Moise Moreau; Prés., Co. Laboursadière; S.A., Jos. D. Coudée; S.F., W. Cuillierier; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cédres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb. P.G., J. A. Dumas, 112 Vitré; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Faul; S.F., J. A. Oulmet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Lavolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb. P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
Sb. P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor. Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphania, Co l'Assomption

Sb. P.G., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb. P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M. D.; S.A., Alphonse Duranceau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G., C. A. Breton; Prés., J. F. Poirier; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostigny. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb. P. G., Hormidas Ricard; Prés., Ed. Desjardins; S.A., Alcide Gendron; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, sous-bassement de l'église de Maisonneuve, Avenue Lasalle, 8 1/2 hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co. Berthier.

Sb. P.G., Zéph. Picard; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norber. Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb. P. G., Wilfrid Sénécal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés., D. Martel, 1281 Berri; S.A., A. Dagenais, 367 Mont-Royal; S.F., J. B. Fyfe, 316 avenue Laurier; Md. E., Ach. Dagenais, 367 Mont-Royal. Réunions, 3e mardi du mois, salle Martel, 1279 Berri.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb. P.G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., A. Dalpé, 331 Amherst; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb. P.G., S. A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edmée Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb. P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanasse; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb. P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb. P.G., J. H. Damphousse, 242 Sherbrooke; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S.A., J. H. Choquet, 317 St-André; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 284 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d' Hochelaga.

Sb. P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés., Edouard Poirvin, 62 Avenue Dumont; S.A., Léon Désautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 569 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 26h rue Brébœuf.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb. P.G., O. N. Paré; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Feltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri

Sb. P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., La Desrosiers, 2350 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 66 Agnès; S.F., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir, 3755h Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb. P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., Jules Dubreuil, 444 Richelieu; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md. E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3e mercredi du mois, salle Beaudoin, 3663 Notre Dame, St-Henri.

No 123—CERCLE DUVERNAVY, Ste-Cunégonde.

Sb. P.G., J. W. Fabien, 3170 Notre Dame, Ste-Cunégonde; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., Jos. Brisebois, 968 St-Antoine, St-Henri; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb. P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; S.A., J. E. St-Jean, 1117 Hunting; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb. P.G., Auguste Comte, 501 St-Urbain; Prés., J. E. Fournier, 968 Notre-Dame; S.A., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chapelain, Rév. P. J. B. Grandin, O. M. I.; Sb P.G., Anselme Lepage, Jr, rue St-Ignace; P. Octave Vézina, 736 Ste-Vallier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Co lomb; Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLY

Sb. P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md. E., L. O. Bergvin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la Salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelain, R. P. O. Cornélien, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 814 Montana; S.F., Jos. Maria, 152 Plessis; Md.E., J. N. Pionette, 1401 Ste Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb. P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Ch. Gauthier, 197 St-Charles; S.A., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e 4ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.